

MINUSCA

en action 

Bulletin d'information de la MINUSCA | NUMÉRO 067 | DU 1^{er} AU 15 AVRIL 2018



Photo UN / MINUSCA

CONTRÔLER LA CIRCULATION DES ARMES LÉGÈRES ET DE PETITS CALIBRES EN AFRIQUE CENTRALE

<https://minusca.unmissions.org>

 MINUSCA

 UN_CAR

 UNMINUSCA

- 3** **CONTRÔLER LA CIRCULATION DES ARMES LÉGÈRES ET DE PETITS CALIBRES EN AFRIQUE CENTRALE**
- 4** **RETABLIR L'ACCÈS À BIMBO 5, DANS LA BANLIEUE DE BANGUI**
- 5** **PLAIDOYER POUR LA MONTÉE EN PUISSANCE DES FORCES DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE**
- 6** **IMPLIQUER LES FEMMES DANS L'INITIATIVE AFRICAINE POUR LA PAIX EN RCA**
- 7** **DES DISCRIMINATIONS LIÉES À LA PRATIQUE DE LA SORCELLERIE**
- 8** **DERNIER HOMMAGE AUX CASQUES BLEUS NOUH MAHMOUD ET JEAN BOSCO HATEGEKIMANA**

GUIRA 93.3 FM



Bangui | Bangassou | Obo | Bria | Kaga-Bandoro | Bambari
Bossangoa | Bouar | Paoua | Ndele | Birao | Berberati



CONTRÔLER LA CIRCULATION DES ARMES LÉGÈRES ET DE PETITS CALIBRES EN AFRIQUE CENTRALE



Renforcer du contrôle des armes légères et de petits calibres (ALPC) dans la sous-région de l'Afrique centrale à travers le partage des bonnes pratiques et l'élaboration des recommandations entre les différents organismes gouvernementaux et les organisations de la société civile. C'est l'objectif de la conférence sur les armes légères et de petits calibres en Afrique centrale, ouverte le 4 avril 2018, en présence du Président Faustin-Archange Touadera et plusieurs membres de son gouvernement.

Cette conférence, la première du genre au niveau régional, se poursuit jusqu'au 5 avril, et réunit des représentants de plusieurs pays d'Afrique centrale et des cadres de différents ministères de la RCA, mais aussi des représentants du PNUD, de la MINUSCA et de UNMAS, partenaires internationaux engagés auprès des pays concernés, dans la lutte contre la prolifération illégale d'armes et de munitions.

À l'ouverture des travaux, le représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies, par ailleurs chargé des affaires politiques à la MINUSCA, Kenneth Gluck, a fait le constat que « les États touchés par les conflits, sont souvent affectés par la prolifération illicite

des armes légères » avant de déplorer que cette prolifération constitue « un problème persistant à la paix et à la sécurité nationale et régionale. » Tout en reconnaissant « l'engagement du gouvernement centrafricain aux normes de contrôle » régissant la circulation de ces armes. Kenneth Gluck a cependant fait remarquer que « la gestion des armes et des munitions doit être améliorée » en Centrafrique.

En ouvrant officiellement les travaux, le Chef de l'État centrafricain, Faustin-Archange Touadera a regretté que « les armes et les munitions mal contrôlées contribuent à la persistance de la criminalité dans le pays et dans la sous-région. » Il a déploré que leur utilisation par des personnes non-autorisées ait favorisé « la mal-gouvernance », entre autres maux. Il a aussi souligné, qu'« il importe, dans la perspective d'une lutte efficace contre la prolifération des armes légères et de petits calibres, de renforcer les moyens de contrôle et de gestion afin d'empêcher les trafics et d'éviter que les armes légales se retrouvent entre les mains de personnes non-autorisées. »

L'Afrique centrale s'est dotée de son propre instrument juridique de contrôle de ces armes. Il s'agit de Convention de Kinshasa, adoptée à l'unanimité par les membres de la CEEAC, le 30 avril 2010. ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

Deux décrets ont été signés par le Président Touadera le 14 février 2017, le premier portant création de la Commission nationale de lutte contre le commerce et trafic illicites des armes légères (COMNAT-ALPC), et le deuxième portant sur l'organisation, les attributions et le fonctionnement de cette commission.

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Hervé Verhoosel
RÉDACTRICE EN CHEF :
Uwolowulakana Ikavi-Gbetanou
EQUIPE RÉDACTIONNELLE :
Philippe D'Almeida, Ghislaine Atta
PHOTOGRAPHIE :
Herve Serefio
MISE EN PAGE :
Francis Yabendji-Yoga
WEBMASTER
Dany Balepe
PRODUCTION :
Division de Communication
Stratégique et d'Information Publique MINUSCA

RETABLIR L'ACCES À BIMBO 5, DANS LA BANLIEUE DE BANGUI



Rendu impraticable par l'usure du temps et les intempéries surtout en période de pluies diluviennes, le pont de Mboko, situé à la sortie Est de Bangui a été réfectionné dans le cadre des Projets à impact rapide (QIPs) de la MINUSCA, en partenariat avec la mairie de Bimbo 5 et l'ONG Afrique Secours et Assurance (ASA).

Le 6 avril 2018, l'ouvrage réhabilité a été officiellement remis aux autorités locales. Devant cette nouvelle infrastructure qui constitue un moyen de liaison et de désenclavement des populations riveraines du fleuve Oubangui, le représentant du maire de Bimbo 5, Bernard Legbia-Kossoe, s'est enthousiasmé de ce que le secteur Langba-Mboko soit « définitivement désenclavé » et a promis que l'ouvrage « sera jalousement protégé par les populations » qu'il a d'ailleurs exhortées à cet effet.

Le député de Bimbo 5, Jean-de Dieu Madamba, qui s'est

personnellement investi dans la recherche de partenariats pour la réhabilitation du pont, a tenu à remercier la MINUSCA et l'ONG ASA, pour « la spontanéité qu'elles ont mise à accompagner ce projet » et les a appelées à le soutenir « pour les autres infrastructures nécessaires au secteur notamment en saison de pluies où les voies de communication sont impraticables ».

Répondant à cet appel, la représentante de la MINUSCA, Irène Kouassi, a promis que « la MINUSCA ne vous abandonnera pas, populations de Bimbo 5 ! [...] Vous aurez l'appui de la Mission pour tous les efforts de développement de votre secteur ».

Le pont réfectionné de Mboko, permet de quitter Ouango dans le 7ème arrondissement et de joindre les villes riveraines du fleuve Oubangui. L'appui financier de la MINUSCA à la réalisation de cette infrastructure a été de 24.627.733 CFA. ■



MINUSCA FOCUS
Mensuel d'information et d'explorations thématiques

Disponible en version imprimée et sur notre site web

PLAIDOYER POUR LA MONTÉE EN PUISSANCE DES FORCES DE SÉCURITÉ INTÉRIÈRE



Le Président de la République, Faustin Archange Touadéra, était l'hôte, le 11 avril 2018, du Secrétaire général adjoint des Nations Unies en charge des Opérations de Maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, et du Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union Africaine, Smaïl Chergui, au deuxième jour d'une mission conjointe en République centrafricaine. Au menu des échanges, les derniers développements de la vie du pays, et plus précisément au plan sécuritaire.

Rappelant les récents événements violents survenus au quartier du Kilomètre 5 (PK5) le chef de l'État a rappelé que les popu-

lations avaient expressément demandé à la Mission des Nations Unies en Centrafrique d'intervenir pour que s'arrête la prédation des bandes armées sur cette zone considérée comme l'un des poumons économiques de la capitale centrafricaine. Faustin Archange Touadéra a plaidé pour que des moyens soient mis à la disposition de la MINUSCA « pour une meilleure protection des populations et pour la montée en puissance des forces de sécurité intérieure » vers les théâtres d'opération qu'induit la libération totale du territoire de l'influence des groupes armés.

Se joignant à ce plaidoyer, Jean-Pierre Lacroix et Smaïl Chergui ont, pour leur part, appelé les

forces vives du pays à se joindre à « une sortie de crise politique » qui passe par le soutien à l'Initiative Africaine, « la seule initiative susceptible de ramener la stabilité dans le pays. »

Avant le Président de la République, les deux diplomates se sont entretenus avec le Premier ministre, Simplicie Sarandji, puis le Président de l'Assemblée nationale, Karim Meckassoua. Ils ont réaffirmé la détermination de l'Union Africaine et des Nations Unies à rester unis face aux impératifs de protection des populations et à la nécessité du soutien « aux efforts politiques et à l'Initiative Africaine qui est une initiative de dialogue et de paix. » ■

IMPLIQUER LES FEMMES DANS L'INITIATIVE AFRICAINE POUR LA PAIX EN RCA

« Il n'y aura pas de paix sans la participation pleine et effective des femmes au processus entrepris par les Nations unies, le gouvernement Centrafricain et les initiatives de l'Union Africaine pour la paix en Centrafrique », c'est l'essence du message délivré par le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, et le Commissaire à la paix et la sécurité de l'Union Africaine (UA), Smaïl Chergui, lors d'une rencontre avec les femmes leaders centrafricaines, le 12 avril 2018, au quartier général de la MINUSCA à Bangui.

Les deux hauts responsables ont, au cours des échanges, fait le point aux femmes leaders de la coopération entre l'ONU et l'UA pour trouver des solutions politiques au conflit qui frappe la République Centrafricaine en les assurant de la solidarité des Nations Unies et de l'Union africaine à l'égard du peuple centrafricain.

Les femmes leaders ont fait plusieurs propositions, affirmant leur appui inconditionnel aux opérations de désarmement pour pacifier non seulement le KM5, mais aussi tous les autres arrondissements de Bangui de même que l'arrière-pays. Elles ont sollicité de leurs interlocuteurs, qu'ils soient leur porte-voix pour

la mise à disposition des moyens matériels et financiers qui leurs serviront à entreprendre des activités de sensibilisation auprès des populations et des groupes armés sur le terrain. Elles ont par ailleurs demandé leur implication dans l'Initiative de paix de l'Union Africaine et ont en outre, sollicité l'appui de la Communauté internationale pour protéger la radio SEWA, situé dans le 3ème arrondissement, « un véritable outil de communication pour la culture de la paix », ont-elles conclu. ■



DES DISCRIMINATIONS LIÉES À LA PRATIQUE DE LA SORCELLERIE

C'est pour réduire les discriminations à l'égard des personnes vulnérables en l'occurrence les femmes, les enfants, les personnes âgées, et les personnes vivant avec des handicaps et faire baisser le nombre de cas de violations et abus des droits de l'homme liés aux accusations de pratiques de charlatanisme et de sorcellerie, qu'un colloque national sur la lutte contre les discriminations s'est tenu, du 5 au 7 avril 2018, à Bangui.

« Le but de cette rencontre est la lutte contre les discriminations, mais avec une emphase sur la problématique de la sorcellerie qui a de sérieux impacts » sur les personnes vulnérables parmi lesquelles les femmes, les enfants, les personnes âgées et celles vivant avec un handicap », a souligné le coordonnateur du bureau de terrain de Bangui de la MINUSCA, Eucher Ekouevi Eklou-Koevanu, à l'ouverture des travaux. Ainsi, dix ans après la première réflexion nationale sur ladite thématique, les 1er et 2 août 2008, « la réflexion est faite, pour voir les pas qui ont été franchis, les avancées enregistrées, les défis qui subsistent et comment impulser des actions de sorte à dynamiser la lutte contre l'impunité », a-t-il fait savoir.

Pendant trois jours, les participants ont échangé entre autres sur les accusations de la sorcellerie au regard de l'anthropologie, l'appréciation des preuves en matière de sorcellerie par le juge, les femmes et les enfants face aux accusations de sorcellerie, la sorcellerie au tribunal : Faut-il réexaminer la législation centrafricaine ? Le traitement des questions de sorcellerie par les médias.

« Il est temps de mettre un terme à la souffrance injustifiée de nos compatriotes. Ce colloque vient à point nommé, au moment où le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre sa politique nationale de promotion des droits de l'homme », a, pour sa part, indiqué le directeur de cabinet du ministre de la Justice, Stéphane Goana.

Organisé par le centre d'études et de recherches anthropologiques (CERA) de l'université de Bangui et le comité national de prévention du génocide, avec l'appui de la MINUSCA à travers son bureau de terrain de Bangui, cet événement a regroupé des personnes ressources nationales provenant de l'Université de Bangui, du Ministère de la justice, du Haut Conseil de la Communication et des organisations des droits de l'homme. ■

EN BREF

■ **DANS LE CADRE DE SES PROJETS À IMPACT RAPIDE**, le bureau de la MINUSCA à Ndélé a appuyé, depuis avril 2017, l'ONG Quart Monde pour la réhabilitation de trois salles de classe et la construction de trois autres respectivement dans les localités de Bangbali et Tiri, dans la Préfecture de Bamingui-Bangoran dans nord de la Centrafrique. Ce sont 1.052 élèves dont 540 filles qui voient ainsi leurs conditions de scolarisation améliorées, tandis que l'inspection académique du Nord-Est y voit une opportunité d'utiliser ces nouvelles infrastructures comme centre de passage des examens d'entrée en sixième, réduisant de 50 km le parcours de certains candidats.

■ **DANS LA NUIT DU 2 AU 3 AVRIL**, à 5h du matin, la base temporaire de la MINUSCA à Tagbara, village situé à 60km au nord-est de Bambari, a été violemment attaquée par des anti-Balaka. Les casques bleus ont riposté et après plusieurs heures d'échanges de tirs, un casque bleu a trouvé la mort, 11 autres ont été

blessés et plus de 22 agresseurs anti-Balaka ont été tués. En réponse à cette attaque, la MINUSCA a déployé des renforts à Tagbara et a évacué le corps du casque bleu tué de même que les blessés sur Bangui et Bria.

■ **LE 8 AVRIL 2018**, une opération conjointe de désarmement et d'arrestation, visant les bases de certains groupes criminels du quartier de PK5 à Bangui, a été lancée conjointement par les Forces de sécurité intérieure (FSI), Forces armées centrafricaines (FACA), et la MINUSCA. Au cours de ladite opération, plusieurs bases des groupes criminels ont été investies. La MINUSCA a effectué plusieurs arrestations, et saisi des armes, des munitions et de la drogue. La MINUSCA et les forces nationales se sont ensuite retirées pour éviter que des échanges de tirs exposent les civils pendant la journée. Les individus arrêtés ont été remis aux autorités judiciaires centrafricaines. ■

DERNIER HOMMAGE AUX CASQUES BLEUS NOUH MAHMOUD ET JEAN BOSCO HATEGEKIMANA



La MINUSCA a rendu un dernier hommage à deux casques bleus morts en servant la paix le 12 avril 2018. Le premier, le Deuxième Classe Noh Mahmoud, de nationalité mauritanienne, est décédé le 3 avril 2018 à Tagbara, lors d'une attaque des éléments anti-Balaka contre la base temporaire de la MINUSCA dans cette ville. Le second, le sergent Jean Bosco Hategekimana, du Rwanda, a été mortellement atteint, le 10 avril à Bangui, au cours d'un accrochage qui a eu lieu avec des éléments armés au quartier du Kilomètre 5 (PK5) dans le 3^e arrondissement de Bangui.

La cérémonie s'est tenue au quartier général de la Mission en présence du Secrétaire général adjoint des Nations unies, en charge des opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, en visite dans le pays ; du Commissaire de l'Union Africaine à la paix et à la sécurité ; du Premier ministre centrafricain venu accompagné de plusieurs membres de son gouvernement ; de plusieurs membres du corps diplomatique accrédité à Bangui ainsi que des membres des composantes civiles, militaires et de la police de la MINUSCA.

Les commandants des bataillons mauritaniens et rwandais ont procédé à l'éloge funèbre de leurs soldats tombés dans l'exercice de leur service. Saluant chez le

Deuxième classe Noh, « une bravoure hors du commun [...] Ton engagement est un appel à œuvrer pour que la Centrafrique retrouve une stabilité durable », dira le Commandant mauritanien en saluant sa mémoire, tandis que le commandant du bataillon rwandais, a, quant à lui, loué chez le sergent Hategekimana, son « haut niveau d'intégrité et de bravoure ».

« Nous sommes aujourd'hui unis dans la peine. Demain nous serons unis dans la joie pour célébrer le retour à la paix, à la sécurité et à la réconciliation en Centrafrique », a, pour sa part déclaré le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, dans une adresse émue. Jean Pierre Lacroix a abondé dans le même sens, évoquant « ces vrais héros tombés alors qu'ils faisaient leur devoir de défendre des civils opprimés [...] la famille des Nations unies ne les oubliera pas », a-t-il conclu.

Marié et père de deux enfants, le deuxième classe Noh Mahmoud est né le 29 décembre 1988 à Nouadhibou en Mauritanie. Il a totalisé 11 ans au service de l'armée mauritanienne avant de tomber sur la terre de la Centrafrique au service du maintien de la paix.

Le Sergent Jean Bosco Hategekimana est né le 26 juin 1974 au Rwanda. Il a rejoint les Forces armées en 1995. Il a totalisé 23 ans au service de l'Armée avant sa disparition tragique. ■



MINUSCA

EN LIGNE | ONLINE

Your one-stop source for news and information about Central African Republic and the UN. Available on smartphones

Votre site d'informations et d'analyses sur la Centrafrique et les Nations Unies. Disponible sur smartphones



UN photo / Graphisme CPIO / MINUSCA

Découvrez le nouveau site Internet de la Mission des Nations Unies en Centrafrique

Check out the new website of the UN Mission in the Central African Republic

<https://minusca.unmissions.org>

<https://facebook.com/minusca.unmissions>

https://twitter.com/UN_CAR

<https://www.flickr.com/photos/unminusca/>